

Intervention en fonds propres - Atomico

ATOMICO VENTURES

Présentation du dispositif

Atomico est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres dans les entreprises qui développent des technologies ou un modèle économique innovant, susceptibles d'un développement à l'international.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Les entreprises qui développent des technologies ou un modèle économique innovant, susceptibles d'un développement à l'international.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Les interventions d'Atomico concernent des opérations de développement et croissance externe.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention d'Atomico est variable en fonction du projet de développement de l'entreprise.

Atomico intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

Atomico Ventures est abondé par des fonds européens, via une intervention du FEI (Fonds Européen d'Investissement).

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Edition - Communication - Multimédia
 - › TIC - Matériels et techniques informatiques

Organisme

ATOMICO VENTURES

- E-mail : contact@atomico.com
Web : www.atomico.com